

# COMMUNE DE MONTAUD

## PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 07 janvier 2014

L'an deux mille quatorze, le 07 janvier, à 20h30,

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaient présents : MM. MURDINET Michel, DESPESE Philippe, GERBAUX Laurent, BOUCAUT Alain, adjoints ; PASCAL Philippe, CORVEZ Marion, FABRE Corinne, COING-BELLEY Stéphane, CECCON Robert, NOEL Michel, ANSELMIER Jean-Michel

Absent : MM GUILLAUD Marie, CHOROT Lynda.

Secrétaire : M. NOEL Michel a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h40.

### 1/ **APPROBATION DU PROCES VERBAL**

Le Procès-verbal de la séance du 03 décembre 2013 est approuvé avec 11 voix Pour.

### 2/ **Approbation des restes à réaliser 2013 (n° 2014.1)**

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré, avec 12 voix Pour,  
Après avoir pris connaissance des réalisations de l'année,  
DECIDE de reporter les crédits suivants sur le budget 2014 :

N° compte	OBJET	Réalisations 2013	MONTANT restant après Réalisations	MONTANT REPORTE
<b>DEPENSES</b>				
2041481	Subv. Équipement Conseil Général (Veurey)	-	2 000.00	2 000.00
2315	Electrification	-	1 478.00	1 478.00
2315	Terrain des Ramées	13 032.35	22 774.00	22 774.00
2313	Rénovation croix	8 758.43	1 241.00	0.00
2312	Face Belle	20 635.78	9 828.00	9 828.00
202	Documents d'urbanisme	13 955.41	41 816.00	41 816.00
2158	Acquisitions	11 604.24	1 695.00	1 000.00
2312	Bâtiments communaux	2 266.13	95 767.00	0.00
2315	Cimetière	-	18 000.00	18 000.00
2315	affaires scolaires	10 000.00	10 000.00	1 202.00
2315	mairie	-	75 000.00	0.00
2315	Salle des fêtes	450.41	355 297.00	35 581.00
2315	Forêt communale (Bois Vert)	9 201.66	198.00	0.00
2315	Voirie communale	26 315.39	0.00	0.00
		<b>116 219.80</b>	<b>635 094.00</b>	<b>133 679.00</b>
<b>RECETTES</b>				
	Subventions :			
1323	Voirie communale	-		
1323	Chaînes déneigement	-		
1323	Forêt communale - Région	57.10	0.00	0.00
	Face Belle -Etat	41 283.55	15 816.00	15 816.00
	Face Belle -La Rivière	-	12 000.00	12 000.00
	Les Ramées - Conseil Général	49 179.76	65 350.00	45 000.00
	Les Ramées - Conseil Général (amendes)	20 000.00	0	0
	Les Ramées - Préfecture	11 350.00	0.00	0.00
	Urbanisme	14 000.00		
	Chargeoir	2 000.00		
	Schéma d'assainissement	3 220.00		
	Salle des fêtes			
		<b>76 090.41</b>	<b>93 166.00</b>	<b>72 816.00</b>

- Approbation du Compte Administratif 2013 le mardi 04 février 2014
- Travail sur le Budget Primitif 2014 en février et mars 2014
- Vote du Budget primitif 2014 après les élections municipales

## COMMUNE DE MONTAUD

### 3/ **PLAN LOCAL D'URBANISME** (n° 2014.2)

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Après avoir pris connaissance des différentes options proposées par le cabinet JAM ingénierie dans le cadre de l'élaboration du PLU,  
Après vote avec 12 voix Pour,

DECIDE de choisir les options suivantes :

- Questionnaire aux habitants pour 1 500 € Hors taxes

De signer un avenant au marché pour un montant HT de 1 500 €, soit 1 794 € TTC

### 4/ **SALLE DES FÊTES**

- (n° 2014.3) **DECHETS MENAGERS**

Avec la mise en place des moloks pour la collecte des déchets ménagers, plusieurs propositions ont été faites en ce qui concerne les bâtiments publics. Cela concerne pour Montaud : l'école, la cantine, la mairie, la salle des fêtes et le multi-accueil.

1<sup>ère</sup> solution : ramassage dans des containers destinés seulement à ces services publics.

Tarif : Abonnement 121€ + 480 € de forfait par collecte hebdomadaire + part variable de 0,025€ par litre collecté soit pour un bac de 360 litres = 9€ par collecte ou pour un bac de 660 litres = 16,50€. Les bacs devront être équipés de puce.

2<sup>ème</sup> solution : pour les déchets ménagers, des sacs de 30l à porter aux moloks.

Tarif : part fixe de 115€/an + 27,50€ par tranches de 20 sacs déposés par an.

3<sup>ème</sup> solution : recours à un prestataire privé

Proposition de Pascale : 1/ Un ramassage hebdomadaire aux Ramées pour tous les services publics. 2/ L'employé communal collecte l'école, la cantine et la mairie et descend les sacs dans les containers dédiés. 3/ Le véhicule qui ramasse les moloks ramasse aussi les containers (pas de déplacement supplémentaire). 4/ Pour la salle des fêtes, le coût supplémentaire est réparti auprès des locataires.

Après de longues discussions, l'avis du conseil est de garder pour les établissements publics le même mode de ramassage que les habitants.

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Après vote avec 9 Pour, 1 Contre et 2 Abstention,

1/ DECIDE que les bâtiments publics aient un badge comme les particuliers et portent les sacs de 30 litres aux moloks.

2/DECIDE de ne pas répercuter l'augmentation sur les prix de la salle des fêtes.

- **(n° 2014.4) TRAVAUX – CHOIX A FAIRE**

Monsieur Alain Boucaut rappelle les différentes discussions et les plans qui proposent plusieurs solutions.

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré, Après vote avec 12 Pour,

DECIDE de choisir la solution 2 avec les modifications proposées.  
Alain suit le projet et rencontre l'architecte pour la suite du dossier.

5/ **CONVENTION SPA 2014** (n° 2014.5)

Le Conseil municipal,

Après avoir pris connaissance des termes des deux conventions proposées par la SPA concernant la mise en fourrière d'animaux en divagation sur la voie publique,  
Après en avoir délibéré,  
Après vote avec 10 voix Pour, 2 abstentions  
DECIDE d'accepter la proposition de convention dite « complète » à 0,32 € par an et par habitant,  
AUTORISE Madame Pascale POBLET à signer le document tel qu'il est rédigé.

6/ **CONTRAT DE PORTAGE DES REPAS – TARIF 2014** (n° 2014.6)

Le Conseil municipal, Après rappel des tarifs acceptés au 1<sup>er</sup> septembre 2013,  
Après en avoir délibéré,  
Après vote avec 12 voix Pour.  
DECIDE de pratiquer les tarifs suivants :

	<b>Tarifs Commune 2013</b>	<b>Tarifs Commune 2014</b>
Tarif pratiqué par Vercors Restauration	<b>10,11 €</b>	<b>10,29 €</b>
Repas de midi	9,31 €	9,48 €
Soupe du soir	0.80 €	0,81 €
Frais administratif	0,69 €	0.71 €
Total dû par le demandeur	10.80 €	11.00 €

7/ **FORET COMMUNALE – PLAN D'AMENAGEMENT** (n° 2014.7)

Madame la Maire EXPOSE au Conseil municipal le projet d'aménagement établi par les services de l'Office National des Forêts.

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Après vote avec 11 Pour, 1 Abstention,

APPROUVE le projet d'aménagement de la forêt communale pour la période 2014/2033.

# COMMUNE DE MONTAUD

## 9/ INFORMATIONS DIVERSES

### Cotisations 2014 (n° 2014.8)

Madame la Maire INFORME le conseil des augmentations de cotisations, notamment concernant la Mutuelle (MNT) qui passe à 1,31 % au lieu de 1,25 %.

Elle indique qu'aujourd'hui, la part Patronale est de 0,28 % et la part Salariale est de 0,97 %.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, Après vote avec 12 Pour,

DECIDE la répartition du taux de la mutuelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

Patronales = 0,30 % et salariales = 1,01 %

**Pour information : SOFCAP** (assurance Personnels/Commune) : Ircantec = 0,98% soit 573,84€ et CNRACL = 5,35% soit 2332,49€

- Journal des Maires 2014 = 92€
- CIFODEL = 315,09 €
- ANEM (élus Montagne) : 137,07 €
- Demandes de subvention : Anciens maires, FRAPNA
- Recensement de la population

Réunion des commissions :

- Finances le **mardi 28 janvier à 20h30 pour Compte administratif**
- PLU le **mardi 21 janvier à 20h30**
- Travaux le **mercredi 29 janvier à 20h30**
- Scolaire le **lundi 27 janvier à 20h30**
- Rythmes scolaires le **mercredi 05 janvier 2014 à 20h30**
- Communication : bulletin sortie **fin janvier 2014**

La séance a été close à 23h45

Prochain conseil le **mardi 04 février 2014**.

Liste des décisions du Conseil municipal  
Séance du 07 janvier 2014

Numéro de délibération	Objet de la délibération
1	Approbation des restes à réaliser 2013
2	Plan Local d'urbanisme – avenant n°1
3	Salle des fêtes – déchets ménagers
4	Salle des fêtes - travaux
5	Convention SPA
6	Portage des repas – tarif 2014
7	Plan d'aménagement – Forêt communale 2014/2033
8	Mutuelle Nationale Territoriale

# COMMUNE DE MONTAUD

Tableau de présence des élus

Nom Prénom	Signature	Cause d'empêchement
POBLET Pascale		
MURDINET Michel		
DESPESE Philippe		
BOUCAUT Alain		
GERBAUX Laurent		
PASCAL Philippe		
CORVEZ Marion		
CECCON Robert		
NOEL Michel		
ANSELMIER Jean-Michel		
COING-BELLEY Stéphane		
FABRE Corinne		